



# FC ST CYR COLLONGES AU MONT D'OR

## Charte du Licencié au FCSCC

### Le mental du Licencié

- ✚ Respecter les règles et les fondamentaux du football
- ✚ Être solidaire
- ✚ Accepter les erreurs de ses partenaires
- ✚ Encourager ses coéquipiers
- ✚ Accepter les faiblesses et les points forts de ses camarades, et leurs différences
- ✚ Serrer spontanément la main aux adversaires à la fin du match

### Le Licencié et son club

- ✚ Être à jour de cotisation de sa licence
- ✚ Eviter les débordements physiques ou verbaux. **Les cartons pénalisent financièrement le club.**
- ✚ Être assidu et sérieux aux entraînements et aux matchs
- ✚ Être ponctuel
- ✚ Prévenir suffisamment à l'avance en cas d'absence

### Le licencié et l'arbitrage

- ✚ Ne pas oublier que l'arbitre fait partie du jeu
- ✚ Respecter toutes ses décisions
- ✚ Se replacer après un coup de sifflet et surtout ne pas discuter et/ou contester
- ✚ Serrer la main de l'arbitre à la fin du match

## Le licencié et les acteurs du club

- ✚ Être poli avec les personnes que vous rencontrez
- ✚ Respecter l'entraîneur et tous les dirigeants
- ✚ S'adresser uniquement à son éducateur pour faire remonter les informations positives et/ou négatives
- ✚ Respecter les choix de l'entraîneur pour la constitution des équipes

## Le licencié et le matériel- le licencié et son équipement sportif

- ✚ Ranger le matériel après chaque entraînement
  - ✚ Veiller au respect de la propreté, de l'entretien des locaux et des terrains municipaux
  - ✚ Venir à l'entraînement avec un équipement propre et correct, et sans objet de valeur
- ✚ Présence **obligatoire** du licencié et d'un membre de sa famille lors des réunions de rentrée

**En cas de manquement à cette charte, le club et ses dirigeants se réserve le droit d'appliquer des sanctions.**